

Bulletin d'inscription – Route des résidences royales

À retourner complété et signé à : BOUGAINVILLE VOYAGES
contact@bougainville-voyages.fr / 28 route du Château 41400 Monthou-sur-Cher
Inscriptions souhaitées avant le 15 mai 2026

Dates : Du mardi 29 septembre au samedi 3 octobre 2026

Prix : 2 450 € par personne (en chambre à partager) sur une base de 20 participants
2 500 € par personne (en chambre à partager) sur une base de 18 participants
Supplément en chambre individuelle : 295 €

Don minimum : 200 € par personne à régler séparément, directement à la Société des Amis de Versailles, par chèque à l'ordre de *la Société des Amis de Versailles* ou par carte bancaire sur le site internet. Un reçu fiscal vous sera délivré. Ce don permettra de financer un projet de restauration ou d'acquisition de la Société des Amis de Versailles.

Voyageurs

Nom et prénom doivent être ceux du passeport. Copie du passeport à transmettre impérativement.

1^{er} participant ☐ M ☐ Mme

NOM :

Prénom :

Né(e) le : / /

Nationalité :

Téléphone :

Email :

Adresse complète :

Régime particulier et allergies :

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom et téléphone) :

2^e participant ☐ M ☐ Mme

NOM :

Prénom :

Né(e) le : / /

Nationalité :

Téléphone :

Email :

Adresse complète :

Régime particulier et allergies :

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom et téléphone) :

Type de chambre

☐ Chambre double à 1 grand lit

☐ Chambre individuelle

☐ Chambre à 2 lits à partager avec

Assurance

Les garanties et conditions générales des contrats d'assurance optionnels proposés sont disponibles sur demande

Annulation 60 € par personne ☐ Oui ☐ Non

Multirisques 90 € par personne ☐ Oui ☐ Non

Règlement

Règlement d'un acompte de **750 € par personne** à l'inscription (hors assurance). Le solde vous sera demandé 30 jours avant le départ. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez échelonner les paiements.

Je joins un chèque ☐

Je souhaite faire un virement ☐

Je souhaite régler par carte bancaire ☐ dans ce cas un lien de paiement internet sécurisé vous sera envoyé par email.

Signature

Je soussigné(e) _____ agissant pour moi-même et pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance du devis de l'organisateur sur le programme détaillé, des conditions générales de vente du voyage et des garanties des assurances optionnelles figurant en pages 2 et 3 et déclare en accepter les conditions particulières et les conditions d'annulation.

Fait à

le

/

/

Signature

Conditions Générales de vente

Inscription et paiement

Toute inscription doit être confirmée par la validation de votre bulletin d'inscription. Elle doit être accompagnée d'un acompte dont le montant est précisé sur le bulletin d'inscription. Pour certains voyages soumis à des conditions particulières d'annulation, un deuxième acompte dont le montant est mentionné dans notre programme détaillé vous sera demandé. Le solde du voyage devra nous parvenir au moins 30 jours avant le départ (sauf mention contraire du programme). Si votre solde ne nous est pas parvenu dans les délais requis, votre inscription sera annulée et soumise aux conditions d'annulation.

Frais d'annulation

Toute annulation de votre part devra nous être notifiée dans les plus brefs délais par téléphone et confirmée par e-mail ou courrier. Les versements effectués seront remboursés selon les conditions mentionnées ci-dessous (sauf conditions particulières mentionnées dans le programme détaillé) hors frais de visa et d'assurances facultatives non remboursables : au-delà de 40 jours avant le départ : somme forfaitaire de 100 € par personne ; entre 40 et 31 jours : acompte non remboursable ; entre 30 et 15 jours : 50 % du prix du voyage ; entre 14 et 8 jours : 80 % du prix du voyage ; moins de 8 jours du départ : 100 % du prix du voyage.

Aucun remboursement n'est effectué dans les cas suivants : non-présentation aux heures et lieux de convocation ; interruption de voyage, sauf si cette interruption intervient du fait des organisateurs ; absence de documents de voyages (passeports, visas, certificats de vaccination, etc.). Dans ces cas, le participant s'expose à perdre tout ou partie de son voyage. Les dépenses engagées pour lui faire rejoindre le groupe ou pour sa prise en charge en cas d'impossibilité de continuer normalement le voyage sont à sa charge. L'interruption du voyage du fait du client ne peut donner lieu à aucun remboursement.

Pour tout billet d'avion émis à l'avance que ce soit à la demande du client ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet quelle que soit la date d'annulation. De même, certaines prestations ne sont pas remboursables (billets de spectacle, prestation prise individuellement en plus du séjour de groupe...).

Annulation - Modifications

En cas d'annulation par l'organisateur de voyage, les délais légaux sont de 21 jours avant le départ pour les voyages dont la durée dépasse six jours, 7 jours avant le départ pour les voyages dont la durée est de deux à six jours, 48 heures pour les voyages ne durant pas plus de deux jours. Nous nous efforcerons de vous informer environ 30 jours avant le départ. Dans ce cas nous vous rembourserons intégralement les sommes que vous auriez versées sans autres indemnités ou nous vous proposerions un report sur un voyage de votre choix.

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté, ou contraintes d'ordre technique, tels que : modification des horaires de transport, retard, grèves, surréservation, manifestations culturelles, événements politiques, conditions climatiques, etc., peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. Les sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées seraient remboursées à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité nous vous conseillons de souscrire une assurance multirisque annulation / bagages / interruption de voyage. Tous les passagers doivent s'assurer qu'ils sont médicalement, physiquement et/ou psychologiquement aptes à voyager. Nous nous réservons le droit de ne pas accepter un participant ne présentant pas les aptitudes ou l'autonomie nécessaires à un voyage en groupe, ou les capacités physiques pour effectuer les visites nécessitant des déplacements à pied. De même nous pouvons refuser qu'un participant poursuive le voyage si son comportement mettait en danger sa propre sécurité ou celle du groupe.

Responsabilité

Notre société dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle. Toutefois, elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure. Notre responsabilité se limite aux seules prestations incluses dans le forfait. Toute prestation achetée sur place, quelle que soit l'entité ou la personne ayant vendu cette prestation, ne rentre pas dans le cadre du voyage organisé. De même si vous avez réservé un vol ou un pré et post-acheminement par vous-mêmes, tous frais liés à une modification ou un retard de vol ne peuvent engager la responsabilité de Bougainville Voyages pour une prise en charge de ces frais. Le transporteur n'assume aucune responsabilité pour les correspondances.

Prix

Les prestations incluses et non incluses sont mentionnées dans le programme détaillé de chaque voyage.

Les prix indiqués sont établis en fonction des données économiques (cours des devises, coût du transport et des carburants, des taxes et redevances) en vigueur lors de l'établissement du programme ; et calculés sur un nombre de participants minimums.

- supplément petit groupe : en cas de nombre insuffisant de participants, nous pouvons soit annuler le voyage sans frais, soit appliquer le supplément mentionné dans les informations détaillées du voyage, pour permettre sa réalisation avec un nombre inférieur de participants.

- révision de prix : conformément à la loi, une variation des taux de change, ainsi qu'une augmentation sensible des tarifs aériens et ferroviaires, des taxes aériennes, du coût des carburants pour les transports aériens et maritimes, peuvent nous amener à augmenter le prix de nos voyages. Cette augmentation ne pourrait en aucun cas excéder 8 % du prix du voyage et vous en seriez avisés au minimum vingt jours avant le départ. Les réajustements de prix pour variations du cours des devises ne s'apprécient que sur la part des prestations facturées en devises. Le taux de change de référence des voyages susceptibles d'être affectés par une variation des devises est indiqué dans l'information détaillée.

Hébergement

Les noms des hôtels sont donnés à titre indicatif. Si un changement, indépendant de notre volonté, devait intervenir, le groupe serait hébergé dans des établissements de catégorie similaire. Le prix des voyages s'entend sur la base de chambre double. Les chambres individuelles font l'objet d'un supplément imposé par les hôteliers.

Formalités

Le voyageur doit être en possession des documents d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité), visas, autorisations et autres documents (notamment sanitaires) exigés par les autorités des différents pays où doit se dérouler le voyage. Les formalités indiquées dans les programmes détaillés concernent les ressortissants français. Pour toute autre nationalité, il appartient au voyageur de se renseigner auprès des autorités consulaires pour effectuer les formalités nécessaires à l'entrée dans le pays.

Protection de vos données personnelles

L'Agence n'utilisera les informations fournies sur les bulletins d'inscription que pour les besoins internes de gestion administrative. Elles ne feraient l'objet de communications extérieures que pour satisfaire des obligations légales, réglementaires ou conventionnelles, nécessaires à la réalisation du voyage. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée le 20 juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données.

Garant et Assureur de Bougainville Voyages

Garantie financière A.P.S.T. : 15, avenue Carnot - 75017 Paris

Assureur Responsabilité Civile et Professionnelle : Contrat n°4202 7322 / 0001 chez Groupama Paris Val de Loire, 2 avenue de Châteaudun – CS 51319 – 41013 Blois Cedex / Siège social : 161, avenue Paul Vaillant-Couturier – 94250 Gentilly